



FOUESNANT-LES GLENAN - 14&15 juin

AVIS de COURSE de la 19^{ème} CATAGLENN 14 et 15 juin 2014

Raid en catamaran de sport, au départ de **Cap Coz**, entre la baie de la Forêt et l'archipel des **Glénan**
Club organisateur : Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile,
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- 1.3. Les règles de classe concernées,
- 1.4. Le présent avis de course, les instructions de course et leurs annexes qui seront affichées au tableau officiel.

2. PUBLICITE

La "Carte d'autorisation de port de publicité 2013 » délivrée par la F.F.Voile est obligatoire pour les bateaux arborant de la publicité individuelle pendant la course.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Ce raid est ouvert aux catamarans de sport de 16 à 21 pieds en conformité avec leurs règles de classe et figurant sur la liste des ratings publiée par la FFVoile (intersérie C1 et intersérie C3) menés par des équipages en double. Les bateaux doivent être inscrits aux Affaires Maritimes.

Le nombre de bateaux participants est limité à 50.

Compte-tenu de la longueur de certains parcours, **ce raid s'adresse à des équipages expérimentés.**

3.2. Modalités de pré-inscription et inscription:

- a) Les équipages doivent **d'abord se pré-inscrire** en ligne sur le site www.sailinfo.fr/Cataglen2014/
- b) Les équipages doivent ensuite valider leur inscription dès que possible en **effectuant le règlement** :
 - soit par carte bancaire en téléphonant au secrétariat du centre nautique 02.98.56.01.05,
 - soit par chèque bancaire adressé par courrier à CN Fouesnant, BP 22, 29170 FOUESNANT. (voir tarifs au paragraphe 4.). Les chèques ne seront pas déposés en banque avant le 15 juin.
- c) Les concurrents doivent enfin **confirmer leur inscription sur place** (bâtiment central du centre nautique) en présentant les documents originaux du dossier d'inscription et après passage au contrôle de sécurité (voir paragraphe 6).

3.3. Dossier d'inscription:

Liste des documents à fournir impérativement au plus tard à la confirmation sur place, ou à transmettre auparavant:

- Le bulletin d'inscription détaillé rempli (fichier PDF à télécharger sur www.sailinfo.fr/Cataglen2014/),
- Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité pour les voiliers arborant de la publicité,
- Les photocopies recto verso des licences FFV 2014 avec visa médical,
- La carte de circulation délivrée par les Affaires Maritimes,
- Autorisation parentale pour chaque concurrent de moins de 18 ans au jour de l'épreuve,

4. DROITS à PAYER :

4.1. Pour les inscriptions avec règlement effectuées avant le **24 mai 2014**, le prix de l'inscription est de 115€ par bateau ou 75€ pour les équipages ne totalisant pas 40 ans. Ce montant comprend les repas du samedi soir, petit-déjeuner et pique-nique du dimanche.

4.2. Au-delà du 25 mai, le montant de l'inscription sera majoré de 15€ (soit 130€ ou 90€ par bateau).

Au-delà du 7 juin, le montant de l'inscription sera majoré de 25€ (soit 140€ ou 100€ par bateau) et les repas du samedi soir ne seront pas garantis.

4.3. Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4.4. Il est instamment demandé aux concurrents inscrits de prévenir l'organisation de toute annulation ou modification (par courriel à cataglen.fouesnant@gmail.com ou par téléphone au 02.98.56.01.05). Ceci permet notamment de gérer au mieux une liste d'attente si nécessaire.

- Les annulations avant le 1er juin seront intégralement remboursées.
- Les annulations avant le 7 juin compris seront remboursées à 50% (100% en cas de force majeure).
- Les annulations après le 7 juin ne seront pas remboursées (sauf cas de force majeure).

5. PROGRAMME :

5.1 Programme général

Ce programme est donné à titre indicatif et pourra être modifié par le comité de course selon les prévisions météo :

📅 Vendredi 13 juin

18h00-20h30 *Contrôle du matériel de sécurité & confirmation des inscriptions*

📅 Samedi 14 juin

08h30-10h30 *Contrôle du matériel de sécurité & confirmation des inscriptions*

10h30 Briefing et émargement départ

11h30 Signal d'avertissement de la 1^{ère} course en direction de l'archipel des Glénan ou de l'île des Moutons (selon météo).

Après-midi A suivre une ou deux courses aux abords de l'archipel et en direction du Cap Coz
Emargement retour.

Soirée *Repas au centre nautique. Bivouac au Cap Coz.*

📅 Dimanche 15 juin

10h00 Briefing et émargement départ

11h00 Signal d'avertissement de la 1^{ère} course du jour

Vers 13h00 *Pique-nique fourni par l'organisation (sur l'eau ou à terre)*

A suivre une ou deux courses pour un retour au Cap Coz vers 15h30.
Emargement retour

Vers 17h00 *Remise des prix au centre nautique*

5.2 Les confirmations d'inscriptions seront enregistrées au centre nautique de Fouesnant Cornouaille le vendredi 13 juin de 18H00 à 20H30 et le samedi 14 juin de 08H30 à 10H30.

5.3 Nombre de courses maximales par jour : 3
Nombres de courses pour valider l'épreuve : 1

5.4 L'heure du premier signal d'avertissement de la 1^{ère} course est fixée au samedi 14 juin à 11h30.

6. MATERIEL de SECURITE

Chaque bateau participant devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classe et par la réglementation en vigueur. Il devra en outre posséder à bord :

- un grappin,
- un bout de remorquage à poste de 15 mètres minimum et de 6 mm de diamètre minimum,
- une pagaie avec un manche d'au moins 1 mètre,
- 1 bout de redressage à poste de 5 mètres minimum et de 10 mm de diamètre minimum,
- 3 feux rouges à main non périmés,
- 2 brassières homologuées ou certifiées CE,
- un compas de route fixé au bateau,
- une lampe étanche en état de marche,
- la carte marine de la zone concernée (SHOM 7146) en version papier ou sur GPS.

Par ailleurs, une VHF chargée ainsi qu'un couteau porté par un des équipiers sont vivement recommandés.

7. JAUGE

Chaque bateau devra être en conformité avec les règles de jauge régissant sa classe et pourra être contrôlé.

8. INSTRUCTIONS de COURSE

Un jeu d'instruction de courses et son annexe parcours sera remis à chaque équipage lors de la confirmation des inscriptions.

9. TYPES DE PARCOURS

Les parcours sont de type RAID ou TACTIQUE.

10. ZONE DE COURSE

La zone de course est délimitée succinctement par la Baie de la Forêt au nord, l'archipel des Glénan au sud, la pointe de Moustierlin et la Rouge de Glénan à l'ouest et la pointe de Trévignon à l'est.

11. CLASSEMENTS

11.1 Il sera réalisé plusieurs classements :

* en temps réel pour la classe Formule 18,

* en temps compensé pour les groupes de classement des interséries C1 et C3,

* pour les séries ou modèles identiques de plus de 6 bateaux participants, des sous-classements par extraction seront effectués et affichés (exemple: Viper)

11.2 Le classement général sera effectué par le cumul des temps réels de chaque course pour les Formule 18, et par le cumul des temps compensés pour les interséries C1 et C3 augmentés si nécessaire, des éventuelles pénalités applicables.

12. SYSTEME DE PENALITE

Un système de pénalité en temps s'appliquera. Les pénalités indiquées en % sont appliquées en utilisant le pourcentage précisé par le comité de réclamation ainsi que celles figurant dans les IGC. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours soit remplacée par une pénalité d'un tour.

13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14. SYSTEME DE PENALITE

Un système de pénalité en temps s'appliquera. Les pénalités indiquées en % sont appliquées en utilisant le pourcentage précisé par le comité de réclamation ainsi que celles figurant dans les IGC. La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours soit remplacée par une pénalité d'un tour.

15. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice décline toute responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

16. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

17. DROIT à L'IMAGE

En participant à cette épreuve, les concurrents autorisent automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions d'eux-mêmes pendant la période de la compétition intitulée Cataglenn 2014, à laquelle ils participent et à utiliser sans compensation leurs images sur tout matériau lié cette épreuve.

18. REPAS ET HEBERGEMENT

Le repas du samedi soir, le petit-déjeuner et le pique-nique du dimanche sont prévus par l'organisation pour chacun des participants inscrits (sauf inscription trop tardive – voir paragraphe 4.2). Plusieurs solutions pour le couchage du samedi soir :

1) Le centre nautique dispose d'un bâtiment d'hébergement de 30 places en chambres de 4 à 6 personnes (ces places sont gratuites et réservées en priorité aux premiers inscrits),

2) Le bivouac sous tente légère est possible (exceptionnellement) sur les pelouses du centre nautique. Les camping-cars peuvent stationner sur place.

3) Par ailleurs, il existe de nombreux hébergements traditionnels sur Fouesnant (non pris en charge par l'organisation).

Le Président du Comité de Course : Marc BURBAN

Cataglenn 2014 - Renseignements, inscriptions

Centre nautique de Fouesnant Cornouaille
BP 22 29170 FOUESNANT

Tél: 02.98.56.01.05 Fax: 02.98.56.65.54

Courriel: cataglenn.fouesnant@gmail.com

Web: www.sailinfo.fr/Cataglenn2014/